

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, dûment convoquée et tenue au centre administratif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, 795, rue Melançon, à Saint-Jérôme, le 8 novembre 2016, et ce, à laquelle sont présents :

M. Jean-Pierre Joubert,	président
M. Serge Forget,	vice-président
M ^{me} Stéphanie Binet,	commissaire-parent
M. Éric Filiatrault,	commissaire
M. Robert Fugère,	commissaire
M ^{me} Linda Gagnon,	commissaire
M ^{me} Lucie Gagnon,	commissaire
M ^{me} Lison Girard,	commissaire
M ^{me} Nathalie Guillemette,	commissaire-parent
M ^{me} Danielle Leblanc,	commissaire
M ^{me} Geneviève Patenaude,	commissaire-parent
M. Martin Reid,	commissaire
M ^{me} Martine Renaud,	commissaire
M ^{me} Annie Taillon,	commissaire-parent
M ^{me} Manon Villeneuve,	commissaire

les membres du conseil des commissaires et formant quorum. M^{me} Guylaine Desroches, directrice générale, M. René Brisson, directeur général adjoint, M. Michaël Charette, directeur général adjoint et M. Sébastien Tardif, directeur général adjoint sont présents. M^e Rémi Tremblay, secrétaire général, agit à titre de secrétaire de la séance. L'avis de convocation a été signifié tel qu'il est requis par la loi aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jean-Pierre Joubert, président, ouvre la séance. Il est 19 h.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

ASSERMENTATION DES COMMISSAIRES-PARENTS

DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL (R-5517/SSGC)

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Lison Girard, commissaire, de dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 octobre 2016.

Adopté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL (R-5518/SSGC)

M^{me} Linda Gagnon, commissaire, PROPOSE l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 octobre 2016.

Adopté

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (R-5519/SSGC)

M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, PROPOSE l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et constatation du quorum;
3. Assermentation des commissaires-parents;
4. Dispense de la lecture du procès-verbal;
5. Adoption du procès-verbal;
6. Adoption de l'ordre du jour;
7. Parole à l'assemblée;
8. Parole aux élèves;
9. Demande d'autorisation en lien avec le mandat pour les services professionnels pour l'audit des états financiers de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord pour une durée de trois ans avec possibilité de deux années de renouvellement supplémentaires;
10. Protocole d'entente de partenariat sur l'aménagement et l'utilisation du parc-école Bouchard;
11. Acte de cession de la demie indivise de l'immeuble désigné par le lot 5 852 983;
12. Nomination d'un gestionnaire administratif d'établissement à l'École polyvalente Lavigne;
13. Nomination d'une direction adjointe au Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme;
14. Nomination d'une direction adjointe au Centre de formation générale des adultes;

PAUSE

15. Membres des comités du conseil des commissaires 2016-2017;
16. Suivis aux questions diverses de la dernière séance;
17. Questions diverses;
18. Information du comité de parents;
19. Information de la vice-présidence;
20. Information de la présidence - nouvelles et courrier;
21. Information de la direction générale;
22. Tour de table - partage d'information;
23. Levée de l'assemblée.

La présidence est autorisée à modifier l'ordre de présentation des sujets au besoin.

Adopté

PAROLE À L'ASSEMBLÉE

PAROLE AUX ÉLÈVES

DEMANDE D'AUTORISATION EN LIEN AVEC LE MANDAT POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS POUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD POUR UNE DURÉE DE TROIS ANS AVEC POSSIBILITÉ DE DEUX ANNÉES DE RENOUVELLEMENT SUPPLÉMENTAIRES (R-5520/SRM)

ATTENDU la Loi sur les contrats des organismes publics et son Règlement sur les contrats de services des organismes publics;

ATTENDU QUE le Conseil du Trésor exige l'autorisation du dirigeant de l'organisme public avant d'aller en appel d'offres public pour des services professionnels;

ATTENDU QUE l'autorisation du dirigeant de l'organisme public est requise pour un contrat dont la durée est supérieure à 3 ans;

ATTENDU QUE la résolution R-5032/SRM nomme M^{me} Marie-Noël Racicot comme ressource permanente en tant que secrétaire de comité de sélection pour la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord (CSRDN);

ATTENDU QU'un appel d'offres public avec évaluation de la qualité pour le choix d'une firme en vue du mandat pour les services professionnels pour l'audit des états financiers de la CSRDN est en préparation;

ATTENDU QUE dans un souci de confidentialité et de rigueur, il est souhaitable que les nominations ci-dessous soient faites conformément au règlement de la délégation de pouvoir et qu'elles demeurent confidentielles;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions seront évaluées par un comité de sélection composé d'un secrétaire et d'au moins trois (3) membres;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Martine Renaud, commissaire :

- A) D'autoriser la formation d'un comité de sélection afin d'évaluer les soumissions qui seront déposées pour le choix de la firme et que celui-ci soit composé des membres suivants :
- Deux gestionnaires du Service des ressources financières;
 - Un membre de la Direction générale de la commission scolaire;
 - Un membre externe à la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord.
- B) D'autoriser la direction du Service des ressources financières à nommer deux gestionnaires de son Service et de choisir le membre externe.
- C) D'autoriser la directrice générale à nommer le représentant de la direction générale.
- D) De mandater la directrice générale à s'assurer qu'aucun lien hiérarchique n'existe entre les membres.
- E) D'autoriser le Service des ressources matérielles à procéder au lancement d'un appel d'offres public sur invitation en vue du choix d'une firme pour le mandat de vérification externe de la CSRDN.

Adopté

PROTOCOLE D'ENTENTE DE PARTENARIAT SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'UTILISATION DU PARC-ÉCOLE BOUCHARD (R-5521/SRM)

CONSIDÉRANT le projet de protocole entre la Ville de Brownsburg-Chatham, la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et l'école Bouchard;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de participer aux travaux de réaménagement du terrain de soccer;

CONSIDÉRANT le souhait de la communauté de s'impliquer dans le milieu de vie scolaire;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Martine Renaud, commissaire :

D'autoriser la présidence et la Direction générale de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord à signer le protocole d'entente de partenariat sur l'aménagement et l'utilisation du parc-école Bouchard. Le protocole sera en vigueur à partir de la signature de celui-ci, lequel devra être conforme au projet déposé au répertoire de la commission scolaire sous la cote **CC2016-2017-08**.

Adopté

ACTE DE CESSION DE LA DEMIE INDIVISE DE L'IMMEUBLE DÉSIGNÉ PAR LE LOT 5 852 983

Ce point est retiré.

NOMINATION D'UN GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF D'ÉTABLISSEMENT À L'ÉCOLE POLYVALENTE LAVIGNE (R-5522/SRH)

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de M^{me} Denise Simard;

CONSIDÉRANT le concours C-2016-521 ;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de sélection;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, de nommer à titre de gestionnaire administratif d'établissement à l'École polyvalente Lavigne, la personne recommandée par le comité de sélection qui a eu lieu le 20 octobre 2016, à savoir M^{me} Emmanuelle Savage.

Adopté

NOMINATION D'UNE DIRECTION ADJOINTE AU CENTRE D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES SAINT-JÉRÔME (R-5523/SRH)

CONSIDÉRANT le fait que la gestionnaire M^{me} Suzanne Fortin est affectée à un poste de gestionnaire à la Commission depuis le 15 novembre 2010;

CONSIDÉRANT le fait que la gestionnaire M^{me} Suzanne Fortin est actuellement titulaire d'un poste de direction adjointe à l'école secondaire Cap-Jeunesse, et ce, depuis le 4 avril 2012;

CONSIDÉRANT le fait qu'un poste de direction adjointe au Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme est actuellement vacant;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la gestionnaire M^{me} Suzanne Fortin pour ce poste;

CONSIDÉRANT le comité de sélection du 14 avril 2014, concours C-2013-497;

Il est PROPOSÉ par M. Robert Fugère, commissaire, de nommer à titre de directrice adjointe au Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme, M^{me} Suzanne Fortin.

Adopté

NOMINATION D'UNE DIRECTION ADJOINTE AU CENTRE DE FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES (R-5524/SRH)

CONSIDÉRANT le fait que le gestionnaire M. Richard Thériault est à l'emploi de la Commission depuis le 22 mars 2016;

CONSIDÉRANT le fait que le gestionnaire M. Richard Thériault est actuellement titulaire d'un poste de direction adjointe à l'École polyvalente Saint-Jérôme, et ce, depuis le 20 juin 2016, mais qu'il est affecté temporairement à un poste de direction adjointe au Centre de formation générale des adultes;

CONSIDÉRANT le fait qu'un poste de direction adjointe au Centre de formation générale des adultes vient de se libérer;

CONSIDÉRANT l'intérêt du gestionnaire M. Richard Thériault pour ce poste;

CONSIDÉRANT les discussions entre les parties;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, de nommer à titre de directeur adjoint au Centre de formation générale des adultes, M. Richard Thériault.

Adopté

MEMBRES DES COMITÉS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES 2016-2017 (R-5525/SSGC)

CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit l'institution des comités du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT l'exercice effectué le 26 avril 2016 lequel cristallisait la composition ci-dessous détaillée des différents comités :

Comité de gouvernance et d'éthique :

M^{me} Linda Gagnon, commissaire
M^{me} Geneviève Patenaude, commissaire-parent
M^{me} Manon Villeneuve, commissaire

Comité de vérification :

M. Alain DuHamel, commissaire-parent
M^{me} Danielle Leblanc, commissaire
M^{me} Martine Renaud, commissaire

Comité des ressources humaines :

M^{me} Lucie Charbonneau, commissaire-parent
M. Serge Forget, commissaire
M^{me} Lucie Gagnon, commissaire
M^{me} Lison Girard, commissaire
M. Jean-Pierre Joubert, président
M^{me} Annie Taillon, commissaire-parent

CONSIDÉRANT le départ de M^{me} Lucie Charbonneau à titre de commissaire-parent, laquelle faisait partie du comité des ressources humaines;

CONSIDÉRANT le départ de M. Alain DuHamel à titre de commissaire-parent, lequel faisait partie du comité de vérification;

Il est **PROPOSÉ** par M. Martin Reid, commissaire, de confirmer la composition des comités du conseil des commissaires pour l'année scolaire 2016-2017 tel que plus bas décrit :

Comité de gouvernance et d'éthique :

M^{me} Linda Gagnon, commissaire
M^{me} Geneviève Patenaude, commissaire-parent
M^{me} Manon Villeneuve, commissaire

Comité de vérification :

M^{me} Nathalie Guillemette, commissaire-parent
M^{me} Danielle Leblanc, commissaire
M^{me} Martine Renaud, commissaire

Comité des ressources humaines :

M^{me} Stéphanie Binet, commissaire-parent
M. Serge Forget, commissaire
M^{me} Lucie Gagnon, commissaire
M^{me} Lison Girard, commissaire
M. Jean-Pierre Joubert, président
M^{me} Annie Taillon, commissaire-parent

Adopté

SUIVIS AUX QUESTIONS DIVERSES DE LA DERNIÈRE SÉANCE

QUESTIONS DIVERSES

INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

INFORMATION DE LA VICE-PRÉSIDENCE

INFORMATION DE LA PRÉSIDENCE - NOUVELLES ET COURRIER

INFORMATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

TOUR DE TABLE - PARTAGE D'INFORMATION

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (R-5526/SSGC)

M. Robert Fugère, commissaire, PROPOSE la levée de la séance. Il est 21 h 25.

Adopté

Président

Secrétaire